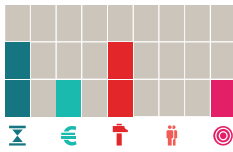


## SCÉNARIO 5. DISPERSION



### Énoncé

Éviter les bunkers, répartir les adultes dans l'établissement.

### Constat & enjeux

L'organisation formelle de l'établissement induit une parcellisation des tâches et des responsabilités. Pour faire court, à chaque lieu correspond une fonction plus spécifique ou à dominante :

- au CPE la question des dérives de comportement et de discipline ;
- aux enseignants l'enseignement et l'apprentissage ;
- à la direction la gestion administrative des moyens humains, matériels, financiers et juridiques.

Ce constat est renforcé par le fait que ces missions sont fortement localisées dans l'architecture : ici la discipline, là l'enseignement et là-bas la direction. Cet organigramme trouve sa traduction dans l'agencement architectural. Notre parti pris repose sur l'hypothèse qu'en déconcentrant les lieux d'exercice de chaque fonction nous produirons des effets de responsabilité élargis vis-à-vis des élèves, mais il repose également sur celle que par la circulation physique des personnes nous multiplierons les possibilités d'échanges informels entre les acteurs de l'institution. La circulation des personnes adultes réparties sur des espaces diversifiés conduit à une coresponsabilité éducative par la présence d'adultes dans l'établissement sans toutefois remettre en question le cœur de compétence des missions de chacun.

### Objectif

Il s'agit de répartir les lieux de fonction dans les étages de l'établissement : bureaux des surveillants, secrétariat, bureaux des CPE, salles des profs, personnels ATOSS, etc.

### Moyens

Ce scénario demande :

- des espaces convertibles en bureau à aménager ;
- une répartition judicieuse des personnels en fonction de leurs tâches respectives.

### Garder à l'esprit

L'exercice d'un métier dans un établissement scolaire est au service des élèves dans le cadre d'un service public.